

ÉLEVONS NOTRE AUTONOMIE POUR CULTIVER NOTRE RÉSILIENCE

édito

L'agriculture mondiale et les agriculteurs qui la composent font face à des défis majeurs, que cela soit en termes de performance économique, environnementale ou sociale. Les États généraux de l'alimentation ont démontré – si c'était nécessaire – l'immense attente de la société envers l'agriculture. Bien que l'appui des pouvoirs publics soit indispensable pour faire face à ces changements, Jeunes Agriculteurs propose dans ce rapport d'orientation sa vision de la résilience des exploitations agricoles et du rôle prépondérant des chefs d'exploitation à travers leur autonomie décisionnelle.

La résilience des exploitations, autrement dit, leur capacité à s'adapter, à rebondir après un choc de quelque nature que ce soit, doit recouvrir l'ensemble des composantes de la triple performance économique, sociale et environnementale. Nous faisons donc de nombreuses préconisations et propositions dans ces trois domaines afin de développer une agriculture résiliente et innovante pour les jeunes agriculteurs.

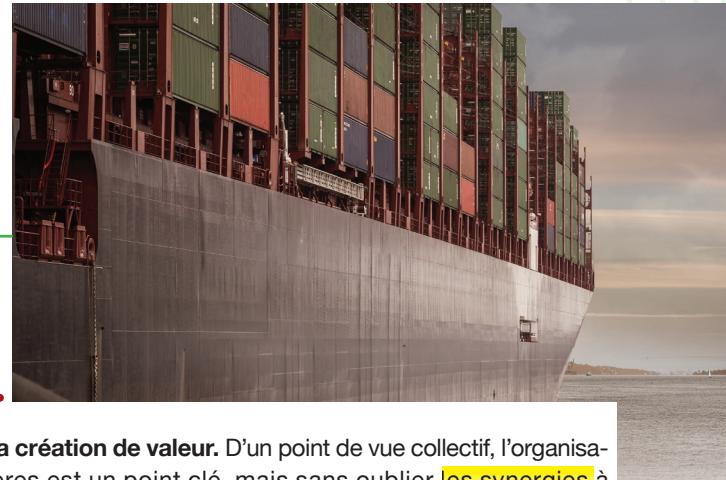
Nous considérons que l'autonomie décisionnelle des agriculteurs est un prérequis indispensable pour orienter les exploitations agricoles dans le sens de la résilience. Pour cela, des mesures doivent être prises dès la formation initiale et tout au long de la carrière d'un agriculteur. Nous devons également veiller à remettre ce dernier au centre de la recherche et de l'innovation. En étant force de propositions, nous comptons transformer les difficultés d'aujourd'hui en opportunités pour demain !



« Pour favoriser l'autonomie décisionnelle, des mesures doivent être prises dès la formation initiale et tout au long de la carrière d'un agriculteur. //

La résilience par la triple performance

L'exploitation agricole est un système évoluant en interaction avec de multiples acteurs et systèmes institutionnels. Afin de maintenir un niveau de performance optimal, elle se doit de prendre en compte l'ensemble de ces facteurs. C'est la raison pour laquelle nous faisons des propositions d'ordre économique, social et environnemental afin que les agriculteurs puissent anticiper au mieux les évolutions en termes d'attentes sociétales, environnementales et de risques économiques, de plus en plus nombreux.



des solutions économiques

Les agriculteurs font face aux risques économiques de façon très directe. Afin de gagner en résilience et s'adapter en permanence aux évolutions du marché, plusieurs solutions s'ouvrent à eux.

Diversifier ses canaux de commercialisation. À l'échelle individuelle, nous pouvons encore innover et gagner en souplesse de commercialisation. La multiplication des débouchés – que cela soit par l'échelle géographique (marchés locaux, export, marché régional, etc.) ou le canal de distribution (Internet, vente directe, vente à une entreprise d'envergure internationale) – peut permettre d'amoindrir le risque économique.

Maximiser la création de valeur. D'un point de vue collectif, l'organisation des filières est un point clé, mais sans oublier les synergies à construire entre elles afin de maximiser la création de valeur ajoutée et de la répartir entre les maillons des différentes filières. Nous pensons également que la production d'énergie d'origine agricole est une opportunité importante à saisir pour l'agriculture et que nous devons travailler dès aujourd'hui pour mettre sur pied une organisation de producteurs nationale se positionnant sur le marché de la distribution d'énergie pour capter un maximum de valeur pour les agriculteurs.

La DUET. Parmi les solutions économiques, nous abordons également la fiscalité et proposons la mise en place d'une Dotation unique épargne et transmission (DUET) qui aura vocation à aider l'agriculteur tout au long de sa carrière afin de constituer une épargne de précaution défiscalisée. Cette même épargne sera également mobilisée pour faciliter la transmission de l'exploitation à un jeune agriculteur.

Autonomie décisionnelle des agriculteurs

Les agriculteurs doivent rester maître des décisions prises sur leur exploitation et avoir toutes les clés en main pour s'engager dans une démarche de progrès, fruit de la recherche et du conseil agricole.

formation initiale

Certificat de spécialisation à la gestion d'entreprise agricole. Jeunes Agriculteurs fait le constat d'une formation agricole riche de son indépendance, mais qui ne maintient plus un niveau d'exigence suffisant pour former les chefs d'exploitation. Pour cette raison, nous demandons une révision des référentiels d'évaluation des diplômes existants afin de leur redonner une réelle légitimité.

Nous souhaitons également mettre en place un diplôme préparant spécifiquement à la gestion d'une entreprise agricole. Il s'agirait d'un Certificat de

spécialisation à la gestion d'entreprise agricole, ouvert aux détenteurs d'un diplôme de niveau IV. Ce Certificat de spécialisation (CS) se veut complémentaire des diplômes existants et tourné exclusivement vers la gestion d'entreprise, en lien direct avec les spécificités agricoles: gestion des risques, relations humaines, relations commerciales, droit rural, etc.

... un nouveau pacte social

L'agriculture et l'alimentation prennent une place prépondérante dans les débats de société. Le pacte social passé avec l'agriculture était autrefois de nourrir le pays. Il semble que celui-ci s'oriente aujourd'hui d'avantage vers la production d'une alimentation de haute qualité nutritionnelle et environnementale. Mais, pour remplir sa part du contrat, l'agriculture doit être accompagnée et avoir des garanties. JA demande à ce que de réels contrôles d'équivalence en termes de méthodes de production soient mis en place avant toute ratification d'accord de libre-échange. Le but est de s'assurer que les produits importés répondent aux attentes des consommateurs français. De plus, nous estimons que le citoyen ne dispose pas d'outil permettant d'exprimer de façon claire ses demandes. **Nous souhaitons la mise en place d'une notation universelle des produits alimentaires intégrant l'ensemble des critères sociaux, environnementaux et économiques.** Cette notation doit s'accompagner d'un observatoire à la consommation afin de connaître la note moyenne des produits consommés et donc avoir une réelle visibilité de la demande des consommateurs.

En mettant en œuvre ces outils, l'agriculture pourra pleinement jouer son rôle dans un nouveau pacte social, en produisant une alimentation toujours plus exigeante en qualité nutritionnelle, environnementale et sociale.

agriculture et changement climatique

Des objectifs de résultats. Afin d'agir efficacement contre le changement climatique, JA souhaite que les agriculteurs soient accompagnés par une politique d'objectifs de résultats – et non plus une obligation de moyens comme c'est aujourd'hui le cas. Le fait de fixer des objectifs de résultats doit permettre une plus grande autonomie d'action aux agriculteurs, qui choisiront eux-mêmes les actions à mettre en place pour atteindre leurs objectifs. Ceux-ci doivent être fixés par les pouvoirs publics, en concertation avec les instituts techniques agricoles et les représentants de la profession, afin de s'assurer de leur déclinaison dans les territoires en prenant en compte une démarche de progrès.

Une gestion de l'eau pragmatique. La gestion de l'eau est également un enjeu environnemental fort pour lequel JA demande une approche de bon sens. Selon les experts, le changement climatique entraînera en France des épisodes pluvieux de plus en plus violents en hiver, provoquant des inondations et des dégâts environnementaux, tandis que les étés seront de plus en plus secs, favorisant les incendies et l'assèchement des cours d'eau. **Nous demandons donc que les retenues d'eau soient proportionnées à ces épisodes climatiques violents.** Cela doit permettre d'atténuer leurs effets négatifs pour l'environnement, tout en permettant de répondre aux besoins d'une agriculture performante. Afin de favoriser les projets de jeunes agriculteurs ayant des besoins d'irrigation, nous proposons l'attribution de volumes d'irrigation supplémentaires pour les jeunes agriculteurs dont le projet démontre une création de valeur ajoutée ou d'emploi.



Consolider le Plan de professionnalisation personnalisé (PPP). Le PPP est trop souvent vécu comme une étape obligatoire sans réelle personnalisation des modules de formation proposés. Nous souhaitons donc que les conseillers PPP soient formés pour avoir une position de coaching

vis-à-vis du porteur de projet afin de mieux responsabiliser ce dernier dans le choix de ses formations complémentaires avant l'installation. Afin que ces formations soient ouvertes au plus grand nombre, nous souhaitons que le Comité régional Installation Transmission ait un rôle de coordination de celles-ci, afin d'éviter les annulations faute de participants et de mutualiser l'offre de formation entre les départements. Nous estimons également que les stages jouent un rôle important dans la préparation à l'installation. C'est la raison pour laquelle JA demande que chaque interprofession mette en place un programme de stage filière permettant au futur installé de comprendre les enjeux de chaque maillon de la filière dans laquelle il s'installe.

>>>

>>>

formation continue et recherche

Les agriculteurs doivent continuer à se former tout au long de leur carrière afin d'orienter au mieux leur exploitation. Nous pensons que certains outils de communication sur la formation arrivent en bout de course et qu'il est grand temps d'innover en termes d'attractivité de la formation. Cela peut passer par une modernisation de la communication, mais aussi par une autre approche d'ingénierie pédagogique. En effet, pour être totalement impliqués et pour répondre au mieux à leurs besoins, les agriculteurs doivent être au centre de la construction du programme de formation.

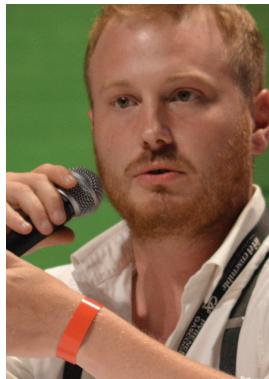
Un conseil agricole certifié. La recherche, fondamentale comme appliquée, est un levier important d'amélioration des performances des exploitations. Les conseillers techniques agricoles doivent être la courroie de transmission de cette connaissance jusqu'aux agriculteurs. JA considère que la séparation de la vente et du conseil, notion longuement débattue ces derniers mois, ne garantit pas un conseil de qualité. Nous souhaitons la mise en place d'une certification des conseillers techniques agricoles, leur assurant une formation



continuée aux dernières innovations technologiques, en lien avec la recherche fondamentale et appliquée. Ils pourront ainsi délivrer un conseil s'appuyant sur des connaissances peu accessibles de façon directe aux agriculteurs.

Droit à l'expérimentation. JA considère que les agriculteurs sont les premiers vecteurs de l'innovation. En ce sens, nous demandons la mise en place d'un droit à l'expérimentation pour chaque agriculteur. Ce dispositif doit accompagner les agriculteurs dans l'expérimentation de nouvelles pratiques apportant une amélioration économique, environnementale ou sociale, en leur proposant un filet de sécurité protégeant de l'éventuelle perte de revenu entraînée par l'expérimentation. Cette dernière pourrait se faire sur trois années afin de laisser la possibilité à l'agriculteur de faire plusieurs essais. À la fin de l'expérimentation, le bénéficiaire du dispositif doit réaliser une journée de restitution des résultats afin de faire partager au plus grand nombre les conclusions de son expérience.

les rapporteurs : qui sont-ils ?



Julien Caillard

À 29 ans, il est membre du bureau de JA nat' (2018-2020) et associé d'exploitation dans l'Yonne.

Ses productions ? Blé, orge, colza, pois, févérôle, phacélie, lentille, lin et moutarde (300ha de terres).



Aurélien Soubeyrand

Administrateur de JA nat' (2018-2020), il est installé en Ardèche, avec son père, sur 32ha.

Cet arboriculteur de 31 ans produit des cerises, des pommes, des châtaignes et des fraises.



Pierre-Marie Vouillot

Vice-président de JA nat' (2016-2018), cet éleveur de 36 ans est installé en Gaec dans le Doubs.

Il élève une cinquantaine de vaches laitières sur 115ha de terres et produit du lait à comté.